

95747 - Y a-t-il un hadith authentique sur le nombre des prophètes et messagers?

question

Existe-il un hadith authentique qui explique clairement le nombre des prophètes et messagers?

la réponse favorite

Premièrement, Allah Très haut a envoyé des messagers à chacune des communautés. Allah a dit que les messagers se sont succédés; un messenger vient immédiatement après un autre. C'est ainsi que le Puissant et Majestueux dit: **«Ensuite, Nous envoyâmes successivement Nos messagers. Chaque fois qu'un messenger se présentait à sa communauté, ils le traitaient de menteur. Et Nous les fîmes succéder les unes aux autres (dans la destruction), et Nous en fîmes des thèmes de récits légendaires. Que disparaissent à jamais les gens qui ne croient pas!.»** (Coran,23:44). Le Très Haut dit encore: **«Nous t'avons envoyé avec la Vérité en tant qu'annonceur et avertisseur. Il n'est pas une nation qui n'ait déjà eu un avertisseur.»** (Coran,35:24). Allah a cité nommément certains messagers et a relaté les histoires d'une partie d'entre eux et pas de la majorité. Il a dit à ce propos: **«Nous t'avons fait une révélation comme Nous fîmes à Noé et aux prophètes après lui. Et Nous avons fait révélation à Abraham, à Ismaël, à Isaac, à Jacob aux Tribus, à Jésus, à Job, à Jonas, à Aaron et à Salomon, et Nous avons donné le Zabûr à David. Et il y a des messagers dont Nous t'avons raconté l'histoire précédemment, et des messagers dont Nous ne t'avons point raconté l'histoire - et Allah a parlé à Moïse de vive voix ->** (Coran,4:163-164).

Ibn Kathir (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: «Là, le Coran cite nommément des prophètes. Il s'agit d'Adam, Idris, Noé, Houd, Salih, Ibrahim, Loth, Ismail, Isaac, Jacob, Joseph, Job; Chouayb, Moïse, Haroun, Jonas, Dawoud, Souleyman, Ilyas, al-Yassaa, Zakaria,

Yahya, Jésus (paix sur eux tous) on y ajoute Zoul Kifl, selon bon nombre d'exégètes, et notre seigneur Muhammad (Bénédictio et salut soient sur lui). Les propos **«dont Nous ne t'avons point raconté l'histoire»** signifient d'autres créatures non citées dans le Coran.» Tafsir d'Ibn Kathir (2/469).

Deuxièmement, il y a une divergence au sein des ulémas à propos du nombre des prophètes et messagers. Elle est due aux hadiths authentiques dont dispose chaque partie et qui mentionnent différents chiffres. Celui qui trouve un hadith bon ou le juge authentique adopte le chiffre qu'il donne. Celui qui les juge faibles peut se dire que le chiffre ne peut être connu que par la révélation et s'abstient de confirmer un nombre.

Voici des hadiths qui évoquent des nombres:

1. D'après Abou Dharr il a lui-même dit : «Ô messager d'Allah! Combien de prophète y a-t-il eu?

- Cent vingt quatre milles.

-Combien de messagers y a-t-il eu parmi eux?

-Trois cent treize : un nombre considérable!

- Messager d'Allah! Le premier d'entre eux?

- Adam.» (Rapporté par Ibn Hibban,361).

Ce hadith est très faible. Ibrahim ibn Hisham al-Ghassani qui figure dans sa chaîne de transmission a été qualifié de **«abandonné»** par adh-Dhahabi. Pire, Abou Hatim l'a qualifié de menteur. Ce qui a amené Ibn al-Djawzi à juger le hadith apocryphe.

Ibn Kathir (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: «Ce hadith a été rapporté dans son intégralité par Abou Hatim ibn Hibban al-Bousti dans son livre intitulé al-anwaa' wat taqaasiim. Il l'a jugé authentique. Quant à Aboul Faradj, Ibn al-Djawzi, il a cité le hadith dans son livre al-mawdhouat et accusé Ibrahim ibn Hisham de l'avoir fabriqué. Nul doute

que bon nombre des imams vérificateurs de hadith ont mis en cause le précité Ibrahim à cause de sa transmission de ce hadith. Tafsir Ibn Kathir (2/470).

Chouayb al-Arnaout dit : sa chaîne de transmission est très faible. Puis il cite les propos des ulémas sur Ibrahim ibn Hisham. Tahqiq Sahih Ibn Hibban (2/79).

2. Le hadith qui évoque le chiffre de cent vingt quatre mille a été rapporté par une autre voie, celle d'Abou Oumamah qui dit: j'ai dit (au Prophète):

- Quel est le nombre des prophète?

- Cent vingt quatre mille dont trois cent treize messager, un nombre considérable.» (rapporté par Abou Hatim dans son Tafsir (963).

Ibn Kathir (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: **«Mouan ibn Rifaah as-Soulami est faible. Ali ibn Yazid est faible. al-Quassim Abou Abdourrahman est très faible.»** Tafsir Ibn Kathir (2/470).

3. Le hadith d'Abou Dharr (P.A.a) a été rapporté par une autre voie qui ne comporte pas la mention du nombre des prophètes mais celui des messagers. Il dit:

-Ô messenger d'Allah! Combien sont les messagers?

-Trois cents et quelques dizaines, un nombre considérable!» (Rapporté par Ahmad 35/431). Une autre version (35/438) donne trois cent quinze, un nombre considérable.

Chouayb al-Arnaout dit: la chaîne en est très faible parce que Oubaud ibn al-Khaskhash est inconnu et qu'Abou Omar ad-Dimashqui est faible. Ad-Daraqoutin dit: al-Masoudi d'après Abou Omar ad-Dimashqui est à abandonné. Le Massoudi en question est Abdourrahman ibn Abdoullah ibn Outaybah.» Tahqiq Mousnad Ahmad (35/432).

4. D'après Anas, le Messenger d'Allah (Bénédition et salut soient sur lui) a dit : **«Allah a envoyé huit milles prophètes, dont quatre milles aux fils d'Israël et quatre milles au reste des humains.»** (Rapporté par Abou Yaalaa dans son Mousnad (7/160). Le hadith est très faible.

Al-Haythami (Puisse Allah lui accorder sa miséricorde) a dit: **«Le hadith a été rapporté par Abou Yaalaa à travers une chaîne qui comporte ar-Rabdzi, qui est faible, et son maître, ar-Raqqachi, encore plus faible que lui.»** Tafsir d'Ibn Kathir (2/470).

5. D'après al-Waddak Abou Saïd lui a dit: «Les kharidjites affirment ils la venue de l'anti-christ? – J'ai dit : non. Il dit: «Le Messenger d'Allah (Bénédictioin et salut soient sur lui) a dit: **«Je suis l'ultime de mille prophètes ou plus. Tout prophète qui devait être suivi par un autre a averti sa communauté contre l'Anti-Christ.»** (Rapporté par Ahmad, 18/275). Ce hadith est faible en raison de la faiblesse de Moudhalid ibn Saïd. Al-Haythami (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: Ahmad l'a rapporté (à travers une chaîne qui contient) Moudjalid ibn Saïd qu'an-Nassai juge sûr dans une version et le déclare pas très sûr dans une autre et qu'un groupe juge faible.» Madjma'a az-Zawaid (7/346). al-Arnaout l'a jugé faible dans Tahqiq al-Mousnad (18/276).

6. Le hadith a été rapporté sous une version reçue de Djaber ibn Abdoullah. Al-Bazzar l'a rapporté dans son Mousnad intitulé kashf as-staar (3380). Sa chaîne comporte Moudjalid ibn Saïd déjà déclaré faible. Al-Haythami (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: Al-Bazzar l'a rapporté à travers une chaîne qui comporte Moudjalid ibn Saïd jugé faible par la majorité, ce qui est documenté.» Madjma' az-zawaid (7/347).

D'après les hadith déjà cités, et il y en a d'autres que nous n'avons pas cités pour éviter d'être longs mais qui sont tous faibles, il est clair qu'il existe des versions contradictoires à propos du nombre des prophètes et messagers. Chaque groupe s'est prononcé en fonction de hadiths qu'il juge authentiques. Le plus célèbre des hadiths cités est celui d'Abou Daharr (P.A.a) selon lequel le nombre des prophètes est de vingt quatre mille dont trois cent quinze messagers. Ce qui a fait dire à certains ulémas que le nombre des prophètes est comme le nombre des Compagnons du Prophète (Bénédictioin et salut soient sur lui) et le nombre des messagers est comme celui des participants à la bataille de Bader. Mais, tenant compte des chaînes de transmission des hadiths en question, l'authenticité d'aucun d'entre eux ne nous a été prouvée ni pris isolément ni pris globalement.

Troisièmement, voici les propos de certains imams qui affirment l'inauthenticité des hadiths précités et partant l'inexactitude des chiffres qu'ils véhiculent:

1. Cheikh al-Islam, Ibn Taymiyyah (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: **«Ce qu'Ahmad, Muhammad ibn Nasr et d'autres ont dit qu'ils ne connaissaient pas le nombre des livres et des messagers et que le hadith d'Abou Dharr n'était pas vérifié pour eux.»** Madjmou' al-Fatawa (7/409).

Cette citation des deux Imams, Ahmad ibn Hanbal et Muhammad ibn Nasr al-Marouzi indique la faiblesse des hadiths qui précisent le nombre (des prophètes et messagers). Il semble que cheikh al-islam soutient l'avis desdits imams. Il a fait allusion au hadith d'Abou Dharr de manière à en indiquer la faiblesse car il a dit: **«Il a été rapporté un hadith d'Abou Dharr selon lequel leur nombre est de trois cent treize»** mais il ne l'a pas utilisé comme argument. Il s'est plutôt référé aux versets coraniques qui indiquent l'importance de leur nombre.

2. Ibn Atiyyah (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit dans son commentaire du verset de la sourate des Femmes où le Très haut dit: **«Et il y a des messagers dont Nous t'avons raconté l'histoire précédemment, et des messagers dont Nous ne t'avons point raconté l'histoire - et Allah a parlé à Moïse de vive voix»** (Coran,4:164) : «Cela implique l'importance du nombre des prophètes sans préciser de nombre. Le Très haut a dit encore: **«Nous t'avons envoyé avec la Vérité en tant qu'annonceur et avertisseur. Il n'est pas une nation qui n'ait déjà eu un avertisseur.»** (Coran,35:24) et : **«Et les `Ad, les Thamoûd, les gens d'Ar-Rass et de nombreuses générations intermédiaires!»** (Coran,25:38). Ce qui est dit à propos du nombre des prophètes n'est pas exact. Allah sait mieux leur nombre. Puisse Allah les bénir.

3. Les ulémas de la Commission Permanente ont été interrogés en ces termes: «Quel est le nombre des prophètes et messagers (Puisse Allah les bénir)? Voici leur réponse: «Seul Allah Très haut connaît leur nombre: **«Certes, Nous avons envoyé avant toi des Messagers. Il en est dont Nous t'avons raconté l'histoire; et il en est dont Nous ne t'avons pas raconté l'histoire. Et il n'appartient pas à un Messager d'apporter un signe (ou**

verset) si ce n'est avec la permission d'Allah. Lorsque le commandement d'Allah viendra, tout sera décidé en toute justice; et ceux qui profèrent des mensonges sont alors les perdants.» (Coran,40:78) On en connaît ceux qui sont cités dans le Coran et dans la Sunna authentique.

Signé:

Cheikh Abdoul Aziz ibn Baz

Cheikh Abdourrazzaq Afifi

Cheikh Abdoullah al-Ghoudayyan

Cheikh Abdoullah al-Quaoud

Fatwa de la Commission Permanente (3/256)

4. Cheikh Abdoul Aziz ibn Baz (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: « On lit dans le hadith d'Abou Dharr rapporté par Abou Hatim et d'autres qu'il a interrogé le Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) à propos des prophètes et messagers et que le Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) lui aurait dit: les prophètes sont au nombre de centvingt quatre milles et les messagers trois cent treize. La version d'Abou Oumamah porte ce dernier chiffre à trois quinze. Les deux hadiths sont faibles selon les ulémas. Les versions qui les corroborent sont aussi faibles comme nous l'avons dit tantôt. On trouve dans ces versions que le Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) a évoqué plus de mille prophètes. D'autres versions lui font parler de trois milles. Toutes ces versions sont faibles. Bien plus, Ibn al-Djawzi a considéré le hadith d'Abou Dharr comme faux.

En somme, il n'y a pas un hadith crédible à propos du nombre des prophètes et messagers. Seul Allah le Transcendant et Très haut connaît leur nombre. Certes, ils sont nombreux. Allah nous a conté les histoires d'une partie d'entre eux sans en faire autant pour les autres pour une parfaite sagesse qui Lui est réservée.» Madjmou' fatawa Cheikh Ibn Baz (2/66-67).

5. Cheikh Abdpoullah ibn Djabrine (Puisse Allah le garder) a été interrogé en ces termes:
«Quel est le nombre des prophètes et messagers? La non croyance à ceux d'entre eux que nous ne connaissons pas constitue-t-elle une mécréance? Quel est le nombre des livres révélés? Y a-t-il une variation dans le nombre des livres d'un prophète à l'autre? Pourquoi?»

Voici sa réponse: «Il a été mentionné dans plusieurs hadiths que le nombre des prophètes est de cent vingt quatre milles et que celui des messagers est de trois cent treize. Il est aussi rapporté que le nombre des prophètes est de huit milles. De nombreux hadiths sont cités à ce propos dans le livre d'ibn Kathir intitulé Tafsir al-Qour'an al-adzim vers la fin de la sourate des femmes quand le Très haut dit :**«des messagers dont nous avons parler»**. Mais les hadiths relatifs à ce chapitre, bien que nombreux, sont faibles. Aussi vaut il mieux s'abstenir de trancher le sujet. Le devoir du musulman est de croire à tout prophète cité nommément par Allah et Son messager et de croire dans l'ensemble à tous les autres. Les Juifs ont été condamnés à cause de la discrimination qu'ils ont établie au sein des prophètes en croyant aux uns à l'exclusion d'autres comme l'a dit le Très Haut: **«Ceux qui ne croient pas en Allah et en Ses messagers, et qui veulent faire distinction entre Allah et Ses messagers et qui disent: "Nous croyons en certains d'entre eux mais ne croyons pas en d'autres", et qui veulent prendre un chemin intermédiaire (entre la foi et la mécréance.»** (Coran,4:150)

Nous, nous croyons à tout prophète et à tout messager envoyés par Allah à une époque quelconque (de l'histoire). Mais leurs messages étaient adressés à leur peuples. Quant au nombre des livres, il est cité dans un long hadith rapporté par Abou Dharr selon lequel le nombre des livres est de cent quatre. Ibn Kathir l'a mentionné dans son Tafsir dans son commentaire du verset précité. Mais Allah sait mieux si le hadith est exact. Allah a cité la Thora, les Evangiles, les Psaumes et les feuilles d'Ibrahim et Moïse. Nous y croyons et croyons encore qu'Allah a fait descendre de nombreux livres que nous ne connaissons pas. Il nous suffit d'y croire globalement.» Fatawa islamiques (1/41).

Allah le sait mieux.